



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103923>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-103923

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33097>

Identifiant interne de la consultation : automatismes2024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité, - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, - Présentation d'une liste de prestations analogues exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, Toute candidature qui ne satisferait pas à cette condition sera rejetée et éliminée.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, complété, joint au dossier de consultation. Ce document est renseigné par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. En cas de groupement momentané d'entreprises (cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer l'accord-cadre au nom et

pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Cet acte pourra être signé manuscritement puis scanné pour une transmission électronique lors du dépôt du pli. Au moment de l'attribution, le mandataire devra produire à la demande du pouvoir adjudicateur dans un délai fixé par ce dernier, ledit document signé électroniquement assorti de son certificat électronique. -Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation. -Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant,

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Titres d'habilitations électriques du personnel habilité à intervenir,

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 07/10/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : collectivité territoriale

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES AUTOMATISMES D'OUVERTURE.-

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de définir l'ensemble des prestations contractuelles de maintenance préventive et curative à réaliser sur les équipements et systèmes automatiques dans les différents bâtiments de la Ville de Troyes. Chaque appareil fera l'objet d'opérations de maintenance adaptées à son environnement, aux types de locaux desservis, à la fréquence d'utilisation, à la technologie en place et aux prescriptions du constructeurs. Les prestations sont définies comme suit : A –Maintenance préventive semestrielle La maintenance normale des automatismes d'ouverture est destinée à maintenir les équipements dans de bonnes conditions de sécurité et de fonctionnement. Au cours de ces visites semestrielles, il est procédé aux opérations prévues au CCTP. B – Maintenance curative et corrective Les interventions qui ressortent de la maintenance corrective ont pour objet la remise en état de fonctionnement des matériels ou équipements à la suite d'une défaillance, pouvant amener aux réparations et au remplacement de pièces.-.

Lieu principal d'exécution du marché : ville de Troyes

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 220800 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Centre Technique Mutualisé, cuisine centrale

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50324200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 60000 euros

Lieu d'exécution du lot : ville de Troyes

- **Description du lot** : Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Marché des halles, hôtel de ville, bâtiment Audiffred

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50324200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 50400 euros

Lieu d'exécution du lot : ville de Troyes

- **Description du lot :** Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : Maison de Quartier des Chartreux, Accueil de Loisirs Québec, Centre René Peltier, piscine des Chartreux, complexe sportif Henri terré, Centre de la Petite Enfance

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50324200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 50400 euros

Lieu d'exécution du lot : ville de Troyes

- **Description du lot :** Maintenance préventive et curative des automatismes d'ouverture : autres bâtiments

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50324200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 60000 euros

Lieu d'exécution du lot : ville de Troyes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre est passé par période de 1 an à compter de la date de réception de l'accusé de réception de la notification par la titulaire. Il pourra ensuite être renouvelé 2 fois, tacitement, par une période de 1 an. Sa durée ne pourra donc excéder 3 ans. Modalités de financement et de paiement Financements : Ville de Troyes. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Il ne sera pas alloué d'avance. Délais de paiement : 30 jours. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros par retard constaté. Forme juridique de l'attributaire Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Délai de validité des propositions Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. En cas de négociation, le délai de validité des propositions négociées est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des propositions négociées. La présentation de variante, quel que soit son objet, n'est pas autorisée dans le cadre de la présente consultation. A défaut, la variante du candidat ou du groupement de candidat sera déclarée irrecevable et rejetée sans être analysée. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles. Modification de détail au dossier de consultation apportées par le pouvoir adjudicateur Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024